

Une nouvelle boîte à outils pour soutenir les programmes nationaux de lutte contre la tuberculose dans l'UE et l'EEE

Éradiquer la tuberculose d'ici 2030 : les mesures à prendre

Les données pour 2018 du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies indiquent que le taux de notification de la tuberculose est de 10,2 pour 100 000 habitants dans les pays de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE).

Bien que les taux diminuent régulièrement, des mesures supplémentaires s'imposent si nous souhaitons atteindre les objectifs de la stratégie Halte à la tuberculose de l'OMS d'ici 2030, aussi bien dans les pays connaissant une faible incidence que dans ceux où elle est plus importante. Pour cela, nous devons mettre en place une réponse énergique et cohérente.

Les avancées en matière d'élaboration et de mise en œuvre de directives et de plans stratégiques nationaux varient grandement entre les pays de l'UE/EEE. Par le passé, l'OMS et certains États membres européens ont publié une boîte à outils dont l'objectif était d'offrir les approches méthodologiques permettant d'élaborer des plans stratégiques nationaux. Toutefois, nous devons adopter des approches plus ciblées et solidaires qui incluent des objectifs ambitieux et adaptés au contexte européen pour accompagner leur mise en œuvre.

Pour atteindre cet objectif vital, nous avons créé une boîte à outils stratégique européenne pour lutter contre la tuberculose, mandatée par CHAFEA, disponible gratuitement et accessible à tous.

Une boîte à outils stratégique pour lutter contre la tuberculose destinée aux pays européens

La boîte à outils accompagne l'élaboration ou l'amélioration d'un plan national de lutte contre la tuberculose en offrant des directives actualisées sur les éléments clés d'un plan d'action ou d'une stratégie de lutte contre la tuberculose. Elle rassemble les dernières données et opinions de spécialistes concernant l'UE/EEE, recueillies auprès des 31 États membres de l'UE/EEE.

Elle constitue un instrument pratique permettant d'élaborer des stratégies ou des plans d'action axés sur la tuberculose propres à chaque pays et de faciliter la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la tuberculose en s'appuyant sur des principes contenus dans la boîte à outils générique de l'OMS publiée précédemment, ainsi que sur la Collaborative TB Strategy for England (stratégie collaborative de lutte contre la tuberculose pour l'Angleterre) et le plan national de lutte contre la tuberculose pour les Pays-Bas. Cette boîte à outils stratégique pour lutter contre la tuberculose cherche à :

- Constituer une référence pour les domaines prioritaires d'intervention propres à l'UE et à l'EEE afin d'améliorer le contrôle et la prévention de la tuberculose ;
- Soutenir la planification et l'affectation de ressources au niveau national en fonction des éléments et des données primaires évalués par des pairs ;
- Constituer un soutien afin d'encourager un engagement de haut niveau et d'entamer le dialogue avec les groupes intéressés.

Comment obtenir et utiliser votre exemplaire de la boîte à outils

La boîte à outils stratégique européenne pour lutter contre la tuberculose est un outil pratique destiné à tous les professionnels confrontés à la tuberculose. Elle a pour but de documenter l'élaboration de plans stratégiques nationaux de lutte contre la tuberculose et d'aider les pays et l'Europe à éradiquer la tuberculose.

La validation de la boîte à outils devrait être confirmée plus amplement dans le contexte européen pour lequel elle a été conçue, par exemple dans des environnements pourvus et dépourvus de plans d'action ou de stratégies de lutte contre la tuberculose, dans des environnements présentant une incidence faible ou moyenne-élevée de tuberculose, et dans des régions géographiques diverses (par ex. l'est et l'ouest de l'UE/EEE). Il est prévu que la boîte à outils soit mise en œuvre dans différents contextes.

**Vous pouvez télécharger un exemplaire de la boîte à outils sur notre site internet e-detecttb.eu.
Veuillez envoyer un e-mail à dominik.zenner@ucl.ac.uk pour obtenir de plus amples informations.**



L'élaboration de la boîte à outils : un processus collaboratif

Le processus d'élaboration et le contenu de la boîte à outils stratégique E-DETECT pour lutter contre la tuberculose ont été envisagés de manière à prioriser les domaines clés du contrôle de la tuberculose et se sont appuyés sur un corpus de documents dans le contexte de l'UE/EEE. Ce corpus comprenait les éléments suivants :

- Une enquête paneuropéenne sur les stratégies et les plans de contrôle nationaux pour lutter contre la tuberculose, y compris la priorisation des domaines d'action et les obstacles à la mise en place d'interventions pour le contrôle et la prévention de la tuberculose ;
- Un examen systématique des examens des ensembles de données relatifs aux interventions visant à contrôler et à prévenir la tuberculose ;
- Un examen systématique et une synthèse des données portant sur les obstacles et les catalyseurs dans le cadre de la mise en place de politiques, de stratégies et de directives pour le contrôle et la prévention de la tuberculose ;
- L'opinion experte des représentants de l'UE/EEE et des points focaux nationaux recueillie durant une réunion des principales parties prenantes, organisée en octobre 2018 à Leyde, aux Pays-Bas, et durant le dialogue de suivi avec les parties prenantes.

Nous avons collaboré avec un large éventail de parties prenantes, notamment les points focaux nationaux officiels et les représentants du programme de contrôle de la tuberculose issus de l'UE/EEE, la Commission européenne, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), l'OMS/Europe, d'autres experts de la tuberculose et représentants de la société civile, des universitaires, et le secteur non gouvernemental et la société civile.

L'élaboration de la boîte à outils : l'obtention d'un consensus et les conclusions

Malgré l'existence depuis 2015 d'un guide méthodologique de l'OMS relatif à l'élaboration d'un plan stratégique national, notre enquête paneuropéenne a identifié des lacunes importantes dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies. En effet, 14 des 31 États membres de l'UE/EEE ne disposaient d'aucune stratégie de contrôle de la tuberculose.

Après avoir analysé les conclusions du corpus de documents, les experts ont défini les neuf composants essentiels d'une stratégie ou d'un plan national de lutte contre la tuberculose :

- La sensibilisation des professionnels de la santé et des autres prestataires à la tuberculose ;
- La vaccination ciblée par le BCG ;
- L'amélioration des soins et de la prévention en matière de tuberculose multirésistante ;
- La recherche des contacts ;
- La gestion de la co-infection tuberculose/VIH ;
- La lutte contre la tuberculose au sein des groupes défavorisés ;
- Des dépistages ciblés de la tuberculose au sein des groupes à haut risque ;
- La surveillance et le contrôle ;
- La formation et la constitution d'une main-d'œuvre spécialisée dans le domaine de la tuberculose.

Trois de ces éléments clés ont fait l'objet de travaux plus poussés :

- La sensibilisation de la communauté et des prestataires de soins primaires à la tuberculose ;
- La prise de mesures au sein des groupes défavorisés ;
- Des dépistages ciblés de la tuberculose au sein des groupes à haut risque.

Si ces domaines ont été approfondis, ce n'est pas pour leur importance supérieure aux autres éléments, mais en raison des obstacles pratiques inhérents à leur mise en œuvre. Ces trois composants, et leurs applications possibles, ont été débattus lors de la réunion de Leyde en octobre 2018 et sont détaillés dans la boîte à outils.

La prise de décision portant sur les composants devant être inclus dans une stratégie ou un plan d'action national doit être guidée par l'épidémiologie locale et par les connaissances locales des parties prenantes sur leurs communautés. Les approches axées sur les données qui ont recours aux analyses épidémiologiques nationales et locales effectuées à partir des registres de cas de tuberculose, afin d'effectuer une surveillance routinière et renforcée sont abordées dans la boîte à outils.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le contenu du présent document constitue le point de vue de l'auteur(-trice) uniquement et il/elle en est entièrement responsable. Il ne saurait être considéré comme représentatif du point de vue de la Commission européenne, ni de l'Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (CHAFEA) ou de tout autre organisme de l'Union européenne. La Commission européenne et l'Agence déclinent toute responsabilité concernant l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent document.

